

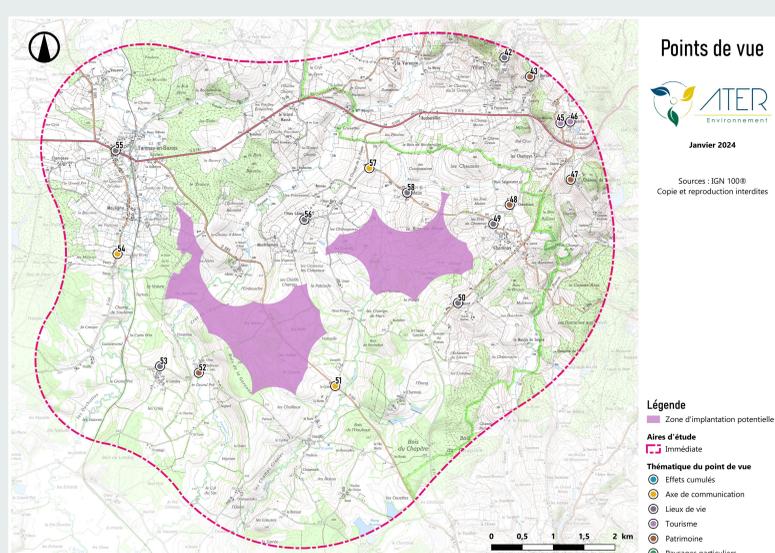
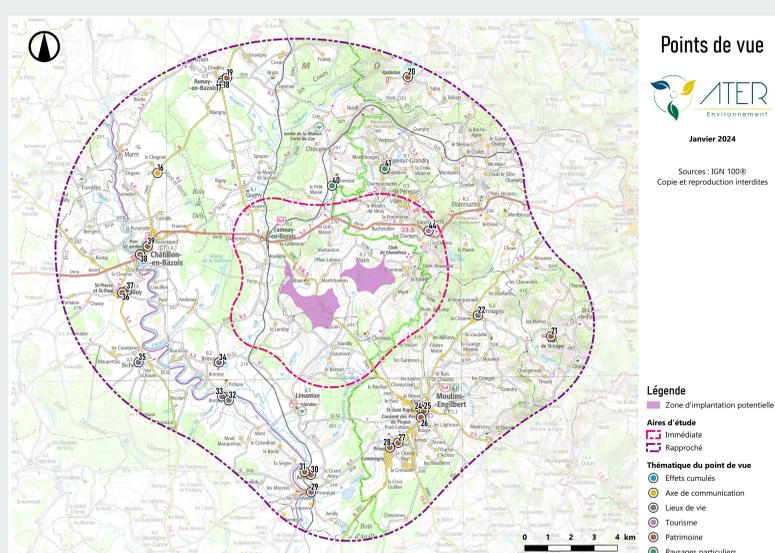
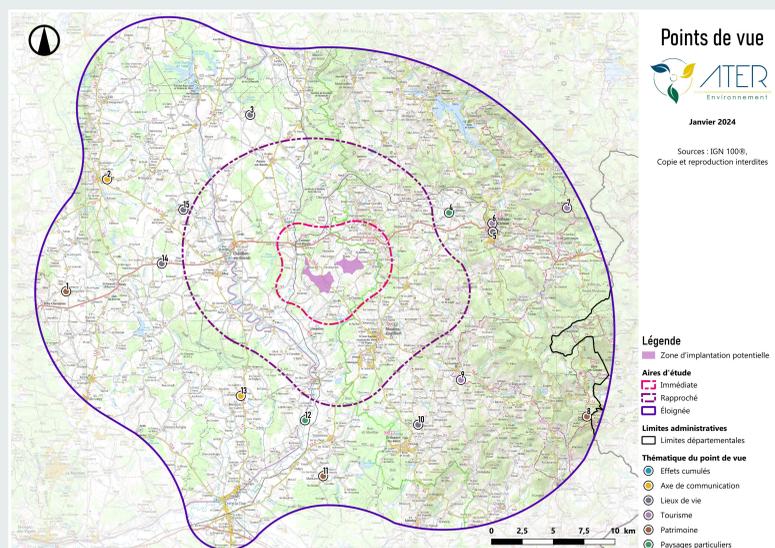
# Le projet éolien envisagé à Maux

## LES ÉTUDES PAYSAGÈRES

Les études paysagères ont été initiées en **octobre 2023** pour identifier les enjeux paysagers et patrimoniaux de la zone. Le cabinet spécialisé indépendant **ATER Environnement** a été missionné pour les conduire.

### Ces études permettent :

- L'**identification des enjeux** de la zone potentielle d'implantation vis-à-vis du patrimoine, des axes de communications, des lieux de vie et des lieux touristiques
- La **réalisation des photomontages** reposent sur trois éléments principaux :
  - Une cartographie pour déterminer la visibilité théorique du projet en fonction de la ZIP
  - Des analyses de terrain pour confirmer les conditions de perception
  - Des photographies depuis les points de vue significatifs



Les résultats de ces études permettront de confirmer la **faisabilité du projet** et le cas échéant de déterminer les **scénarios d'implantation des éoliennes**.